



**Groupe des élu-e-s au Conseil  
régional de Bretagne**

**Strollad dilennidi e Kuzul rannvro Breizh**

**Session du Conseil régional de Bretagne des 2, 3 et 4 février 2012**

**Budget**

**Mission I - Aménagement**

**Intervention de Gaëlle Rougier pour Europe Écologie Les Verts Bretagne**

---

Nous partageons les diagnostics et les orientations principales de ce bordereau.

**Nous saluons notamment l'engagement de la Région auprès des pays, pierre angulaire de l'organisation territoriale en Bretagne.**

**Dans le cadre de la révision des contrats de pays devant intervenir en 2013, nous souhaitons avec la majorité clairement voir des critères sociaux et environnementaux plus stricts conditionner les aides régionales avec la mise en place de l'agenda 21 nouvelle génération.**

Trop de subventions vont encore à des infrastructures coûteuses et peu compatibles avec les objectifs posés dans ce bordereau. Je pense aux ZAC, très consommatrices d'espace et qui continuent de fleurir en Bretagne ou aux subventions astronomiques versées aux équipements coûteux sur de petits territoires, comme les piscines et autres bassins nautiques (500 000 euros en moyenne).

Par ailleurs, comme vous nous souhaitons l'abandon de la réforme territoriale sarkoziste. Mais il est un point fondamental qui nous sépare, c'est la façon d'appréhender le processus de métropolisation.

Vous vous désolerez du « mouvement de polarisation des activités sur certains territoires d'une part et d'étalement urbain d'autre part » mais vous soutenez les grandes métropoles et les grands projets métropolitains.

Il y a là un hiatus entre le dire et le faire.

La création d'un plan régional des services d'intérêt public, qui est censé en creux pallier la disparition des services publics de proximité, ne sert pas à grand chose quand, dans le même temps on encourage, par la subvention, la concentration de toutes les activités dans les pôles métropolitains, si on encourage l'étalement urbain par des projets d'infrastructure toujours plus gros à Rennes ou à Brest, à Notre Dames Des Landes?

Il ne s'agit pas de nier la réalité des métropoles et le fait urbain en général. On sait que le dynamisme métropolitain peut aussi servir l'ensemble du territoire. Mais c'est à la condition que la collectivité rééquilibre l'attractivité des territoires et redistribue les richesses.

C'est aussi à elle de les penser en réseaux et non en concurrence. Tout ce qui concourt à la mutualisation des données, des ressources et des moyens est à encourager.

Si dans le principe la notion de projets de territoires permet une prise en compte des spécificités de ceux-ci et de lutter contre les inégalités territoriales, dans la réalité un certain nombre de petits EPCI qui n'ont pas la solidité financière requise se trouvent exclus de cette manne régionale.

Il faut sortir de la logique de guichet et redynamiser la démocratie et la gouvernance des pays en renforçant les conseils de développement et en élargissant leur gouvernance.

**Afin d'amorcer la transformation des contrats de pays, nous souhaitons donc une vision plus intégrée de l'aménagement du territoire, avec notamment**

- des objectifs de lutte contre l'étalement urbain et la consommation d'espace qui irriguent l'ensemble des politiques régionales ainsi qu'une politique foncière ambitieuse.
- Un audit sur la gouvernance des pays qui donne des pistes pour redynamiser la gouvernance de ces derniers.
- Une véritable politique d'éco-conditionnalité dans la politique de subventionnement de la Région.